

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE MONESTIER MERLINES

Folio : 420

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 08
Absents : 03

N° 2023-03-02

Séance du 14 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois
Et le quatorze avril

A dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie LE GALL, Maire.

Présents : M. Sylvain COUDERT, Mme Elodie COURTET, M. Jean-Paul DEVEDEUX, M. Claude FERLANDA, Mme Géraldine GOURGEONNET, Mme Nathalie LE GALL, Mme Maryvonne PRADEL, M. Marcel OLLIER.

Absent excusés : Mme Laurence LEPEITRE donne pouvoir à M. Sylvain COUDERT.

Absents : Mme LAVAL Nathalie, M. OLLIER Sylvain.

Date de la convocation : 06 avril 2023

Secrétaire de séance : Mme Elodie COURTET

Objet : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DE 2023 DES TAXES DIRECTES LOCALES

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les taux d'imposition de 2023 des taxes directes locales.

Les membres du conseil municipal renoncent au droit de vote à bulletin secret et après en avoir délibéré décident :

➤ De ne pas augmenter ces taux qui seront les suivants :

- Taxe foncier bâti : **25.09 %**
- Taxe foncier non bâti : **30.64 %**
- Taxe d'habitations sur les résidences secondaires : **2.06 %**

Votants : 09	Pouvoirs : 01	Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures

Le Maire,
Nathalie LE GALL



Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le ..20.04.2023

Et de la publication le ..20.04.2023

SOUS-PREFECTURE D'USSEL (A.M.E.N.) MONESTIER-MERLINES, le ..20.04.2023

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/04/2023
019-211914106-20230414-2023_03_02-DE

Le Maire,

